

## 89ème assemblée des déléguées de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF

<b>Date, lieu</b>	<b>Jeudi 29 avril 2020</b> <b>Vote par correspondance</b>
<b>présidence</b>	Anne Challandes
<b>participantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 150 voix de déléguées (123 déléguées disposant de 140 voix plus les 10 voix des membres du comité)</li> <li>• Réponses écrites de 134 voix de déléguées</li> <li>• Pas de réponse: 16</li> <li>• Majorité absolue: 68</li> </ul>
<b>Procès-verbal</b>	Yvonne Koller Renggli, secrétariat général USPF
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Election des scrutatrices</li> <li>2. Procès-verbal de la 88ème assemblée des déléguées 2019 à Berne Le procès-verbal peut être trouvé sous: <a href="http://www.paysannes.ch/fr/a-notre-propos/les-affaires-de-lassociation/assemblee-des-deleguees/">www.paysannes.ch/fr/a-notre-propos/les-affaires-de-lassociation/assemblee-des-deleguees/</a></li> <li>3. Rapport annuel 2019</li> <li>4. Comptes annuels 2019 (rapport annuel page 16) Rapport des organes de contrôle</li> <li>5. Programme d'activité 2020</li> <li>6. Fixation des cotisations annuelles 2020 et 2021 <ol style="list-style-type: none"> <li>6.1. Organisations membres</li> <li>6.2. Membres collectifs</li> <li>6.3. Membres individuels</li> </ol> </li> <li>7. Budget 2020</li> <li>8. Élections <ol style="list-style-type: none"> <li>8.1. Election d'une nouvelle membre du comité</li> <li>8.2. Election d'une nouvelle membre de l'organe de contrôle interne</li> <li>8.3. Election de l'organe de contrôle externe</li> </ol> </li> <li>9. Requêtes</li> <li>10. Prises de congé</li> </ol>

**Dû aux mesures ordonnées par le conseil fédéral contre le coronavirus (ordonnance 2 COVID-19), l'assemblée des déléguées de l'USPF ne se déroulera pas à Einsiedeln comme prévu initialement.**

**Les votes ont été réduits à l'essentiel et la prise de décision a lieu par correspondance.**

**Comme prévu dans l'article 6a, alinéa 1, lettre a de l'ordonnance sur le COVID 19, les déléguées ayant le droit de vote ont pu exercer leur droit de vote uniquement par correspondance ou par e-mail.**

**L'ordre du jour a été adapté dans ce sens.**

### **1. Election de la scrutatrice**

Vu la situation extraordinaire, nous ne faisons pas appel à des scrutatrices externes, afin qu'il ne soit pas nécessaire de convoquer des personnes supplémentaires dans les locaux du secrétariat général.

Mme Käthi Hartmann, secrétaire auprès de l'USPF, est proposée en tant que scrutatrice.

:

**Est élue en tant que scrutatrice avec 133 contre 1 voix :**

Käthi Hartmann, secrétariat général à Brougg

### **2. Procès-verbal de la 88ème assemblée des déléguées 12019 à Berne**

Le procès-verbal est à disposition sur [www.paysannes.ch](http://www.paysannes.ch)

**Décision :** le procès-verbal de l'ad 2019 est approuvé à l'unanimité et la rédactrice Cornelia Reusser est remerciée.

### **3. Rapport annuel 2019**

Le rapport annuel a été envoyé avec les documents de l'assemblée des déléguées.

**Décision :** les déléguées approuvent le rapport annuel 2019 à l'unanimité.

### **4. Comptes annuels 2019 / rapport des organes de contrôle**

Vous trouverez les comptes annuels dans le rapport annuel 2019 à la page 16.

Par rapport à la perte budgétée de CHF 29'600.00, les comptes annuels de l'USPF sont bouclés avec un bénéfice de CHF 13'031.18. Divers facteurs positifs ont permis ce bon résultat.

Les comptes annuels 2019 ont été présentés devant la conférence des présidentes le 11 mars 2020. La conférence des présidentes a approuvé les comptes annuels 2019 à l'attention de l'assemblée des déléguées.

Le rapport des vérificatrices internes, Mme Gabi Nideroest et Mme Charlotte Keller, relatif aux comptes annuels, a été envoyé par écrit aux déléguées. Tout comme le rapport de l'organe de contrôle externe OBT, daté du 27 janvier 2020.

#### **Décision :**

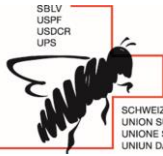
Les comptes annuels et les comptes annuels des fonds 2019 sont approuvés avec:

130 OUI

1 NON

3 abstentions

La décharge est accordée aux organes responsables avec :



SCHWEIZ, BÄUERINNEN- UND LANDFRAUENVERBAND  
UNION SUISSE DES PAYSANNES ET DES FEMMES RURALES  
UNIONE SVIZZERA DELLE DONNE CONTADINE E RURALI  
UNIUN DA LAS PURAS SVIZRAS

121 OUI  
2 abstentions

## 5. Programme d'activité 2020

Le programme d'activité 2020 a été envoyé à toutes les déléguées avant l'assemblée des déléguées.

### Décision :

Le programme d'activité 2020 est approuvé avec:

131 OUI  
3 abstentions

## 6. Fixation des cotisations annuelles 2020 et 2021

Les cotisations restent inchangées en 2020 et en 2021.

### 6.1 Organisations membres

Pour les membres des sections cantonales, l'USPF demande un montant de CHF 10.- par membre.

**Décision :** les cotisations des sections cantonales sont approuvées à l'unanimité et restent inchangées avec CHF 10.- par membre.

### 6.2 Membres collectifs

La cotisation annuelle pour les membres collectifs de l'USPF se lève à 200.-.

**Décision :** les cotisations pour les membres collectifs sont approuvées à l'unanimité et restent inchangées à CHF 200.-.

### 6.3 Membres individuels

Les membres individuels de l'USPF paient une cotisation annuelle de CHF 60.-.

**Décision :** les cotisations annuelles des membres individuels sont approuvées à l'unanimité à CHF 60.- par membre.

## 7. Budget 2020

Le budget 2020 avec des explications est parvenu à toutes les déléguées, envoyé par le secrétariat général.

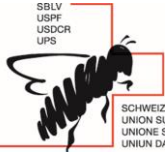
**Recettes budgétées CHF 869'500.-.**

**Charges budgétées CHF 889'000.-.**

En comparant les recettes et les charges, nous arrivons à une perte budgétée en 2020 de CHF 19'500.-.

**Décision :** le budget 2020 est approuvé avec:

128 OUI  
4 NON  
1 abstention



SCHWEIZ, BÄUERINNEN- UND LANDFRAUENVERBAND  
UNION SUISSE DES PAYSANNES ET DES FEMMES RURALES  
UNIONE SVIZZERA DELLE DONNE CONTADINE E RURALI  
UNIUN DA LAS PURAS SVIZRAS

## 8. Elections

### 8.1 Election d'une nouvelle membre du comité

Une nouvelle candidate se met à disposition du comité de l'USPF pour le reste de la période 2018-2022:

- **Doris Marti, Lyss BE**      **BE et FR-alémanique**

**Doris Marti est élue au comité avec 132 OUI et 2 abstentions pour le reste de la période 2018-2022.**

Nous présentons nos cordiales félicitations à Doris Marti pour son élection en tant que nouvelle membre du comité de l'USPF ! Elle recevra une lettre de félicitations de la part de l'USPF chez elle à la maison.

### 8.2 Election d'une nouvelle membre de l'organe de contrôle interne

Pour la période 2020-2025, une nouvelle vérificatrice des comptes se met à disposition au sein du contrôle interne :

- **Andrea Tschopp-Weber, Bubendorf BL**

**Andrea Tschopp-Weber est élue avec 133 OUI et 1 abstention en tant que vérificatrice des comptes interne pour la période 2020-2025.**

Félicitations à Andrea Tschopp-Weber pour son élection en tant que nouvelle vérificatrice des comptes interne de l'USPF ! Elle recevra une carte de félicitations chez elle à la maison.

### 8.3 Election de l'organe de contrôle externe

La collaboration avec l'entreprise OBT à Brougg est excellente. Le comité propose d'élire la fiduciaire OBT en tant qu'organe de contrôle externe pour une année supplémentaire.

**Décision :** La fiduciaire OBT AG est confirmée à l'unanimité en tant qu'organe de contrôle externe.

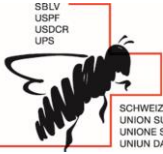
## 9. Requêtes des membres

Des requêtes des organisations membres pourront être déposées au plus tôt à l'occasion de l'ad 2021.

## 10. Prises de congé

### Prises de congé au sein de la conférence des présidentes

- Rita Gfeller, Section BE
- Patricia Bidaux, Section GE
- Claudia Käslin, Section NW
- Paula Burch, Section OW
- Rita Hänggi, Section SO
- Silvia Amaudruz, Section VD
- Madeleine Schmidli, VS-alémanique



SCHWEIZ. BÄUERINNEN- UND LANDFRAUENVERBAND  
UNION SUISSE DES PAYSANNES ET DES FEMMES RURALES  
UNIONE SVIZZERA DELLE DONNE CONTADINE E RURALI  
UNIUN DA LAS PURAS SVIZRAS

### **Prises de congé au sein de « formation de la paysanne » (commission spécialisée paysanne)**

- Bernadette Bühler
- Nathalie Bögli

### **Prise de congé « auteure pour le journal BauernZeitung »**

- Bentolila Benildis

### **Prise de congé „contrôle interne“**

- Gabi Nideroest

Toutes les femmes sont remerciées pour leur grand engagement en faveur des paysannes et des femmes rurales. Nous prendrons officiellement congé d'elles à l'occasion de l'ad 2021.

### **Prises de congé au sein du comité**

- Liselotte Peter (vice-présidente)
- Elisabeth Kurth

L'USPF remercie cordialement les deux membres du comité pour leur travail engagé et précieux pendant 11 respectivement 6 ans. Nous prendrons congé des deux membres de manière adéquate à l'occasion de l'ad 2021.

Pour le procès-verbal :  
Yvonne Koller Renggli, secrétariat général USPF

Brougg, le 29 avril 2019

\*\*\*\*\*

Anne Challandes  
présidente USPF

Brougg, le 18 mai 2020

*A. Chabel*

.....